

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

**FAIT DIVERS**

**IL REFUSE  
DE PARTIR** P.4

**Libre Opinion**

**Hold-up électoral,  
l'alibi des politiciens  
nègres !** P.6

***Faut-il en rire ou pleurer ?***

## Le "président de la plage" abandonne son palais pour rejoindre l'Assemblée nationale

**L**e leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), candidat malheureux à la présidentielle du 25 avril dernier, Jean-Pierre Fabre, continue de se rebiffer. Après avoir réclamé à corps et à cri sa prétendue victoire qui lui aurait été volée par le candidat (UNIR), Faure Gnassingbé, le leader de l'ANC qui se faisait appelé "le président de la plage", a, toute honte bue, décidé de retourner à l'hémicycle pour retrouver son fauteuil de simple député...

**Suite à la page 3**



Jean-Pierre Fabre, très déçu, fait son come back à l'AN



P.3

Gamato Akakpovi, Pdt de la CS et Pdt du CSM

## Quand le président de la Cour Suprême déverse sa bile sur les magistrats indécents

### Et si Gamato Akakpovi prenait en main le dossier de feu lieutenant Amouzou ?

**Pour inciter la jeunesse à l'excellence :**

**Le Président Faure Gnassingbé a inauguré un Complexe scientifique au Lycée de Tokoin**



P.4

Le Président Faure a coupé le ruban inaugural du Complexe scientifique

**L**e chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a inauguré vendredi dernier au Lycée de Tokoin à Lomé, un Complexe scientifique qui devrait donner la chance à la jeunesse togolaise talentueuse de développer au pays ses potentiels scientifiques. Ce complexe a été réalisé grâce à la coopération chinoise...

**13<sup>ème</sup> Rapport Doing Business 2016 :**  
**Le Togo gagne deux places et se classe devant le Sénégal et le Bénin** P.5

**TOGO / Ecobank Day :**

**La salle d'hospitalisation de la Pédiatrie de l'hôpital de Bè renouvelée** P.2

# FESTIVAL ELIMA : La mode togolaise à l'honneur

La 4ème édition du festival international de la mode "Elima" 2015 a été officiellement ouverte le 26 octobre dernier par le ministre de la Culture, Guy Madjé Lorenzo sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé, le site qui abrite l'événement placé sous le thème : " Soyons en forme pour être à la mode ".

La promotrice du festival, Limda Awesso, dit non aux médicaments de la rue en référence au thème de la manifestation. " En entente avec la Fondation Chirac qui a lancé une campagne de mobilisation contre le médicament de la rue, nous voudrions attirer l'attention sur le fléau qui ne nous épargne malheureusement pas au Togo ", a-t-elle expliqué.

ment pas au Togo ", a-t-elle expliqué.

Pour Mme Awesso, l'action humanitaire ne s'arrête pas là. " En collaboration avec la SEA Fondation, l'ONG Dunenyo dont nous sommes marraine, étend ses activités par la signature d'un accord de partenariat sur l'avènement d'une longue collaboration avec les partenaires américains de la A&M Advisor and John Jay Middle School, pour l'épanouissement de centaines d'enfants vulnérables togolais, dont les actions concrètes ont commencé sur le terrain le 25 octobre avec une remise de divers dons à l'orphelinat Cor de Zanguéra ", a-t-elle précisé.

Dans son allocution, le ministre



Vue partielle des mannequins invités

de la Culture a félicité la promotrice du festival et l'a encouragée à continuer sur cet élan. " Nous souhaitons que le festival ne se termine

pas d'un jour à l'autre mais qu'il soit continu. Pour ma part, je réitère le total soutien de mon département au festival Elima ", a déclaré le

ministre Lorenzo.

Du 26 octobre au 1er novembre, la mode sera à l'honneur dans notre capitale. L'exposition, vente au marché Elima, scènes musicales, défilés de mode et ateliers de formation sont les activités prévues pour la circonstance.

Quatorze pays prennent part à cette édition : Togo, pays organisateur, Allemagne, Bénin, Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Ghana, Nigeria, Liberia, Centrafrique, Sénégal et Tchad.

L'invité spécial à ce festival, Djibril Cissé, est représenté par M. Ti, l'un des promoteurs de la marque Mr Lenoir.

Carole AGHEY

## TOGO/Ecobank Day :

# La salle d'hospitalisation de la Pédiatrie de l'hôpital de Bè renouvée

"Chaque enfant africain mérite un avenir meilleur", c'est le thème choisi cette année par le Groupe Ecobank dans le monde entier pour la 3ème édition d'" Ecobank Day ". Le personnel de la filiale togolaise du groupe Ecobank s'est prêtée ce 24 octobre 2015 à l'exercice de l'opération de salubrité dans plusieurs hôpitaux du Togo.

A travers " Ecobank Day ", le but n'est pas de fournir un financement à une activité sociale et de croiser les bras avec le sentiment d'avoir fait œuvre utile. La " Journée Ecobank " est l'occasion, pour le personnel, de se retrou-



M. Atta-Koffi (g) recevant les dons des mains de M. Afoutou (dt)

ser les manches et d'aller mettre la main à la pâte. Cette action sociale se déroule tous les ans et

se déploie au sein de plusieurs régions sur toute l'étendue du territoire national.

A l'hôpital de Bè, le personnel du groupe Ecobank a balayé la cour et ses environs et nettoyé les salles hospitalisations Il est devenu pour cette journée, apprenti agent d'entretien pour donner une nouvelle vie à cet hôpital.

Selon M. Eusèbe Yao Afoutou, directeur par intérim de la filiale togolaise d'Ecobank, le choix porté sur l'hôpital de Bè n'est pas le fruit du hasard. Nous savons et apprécions le combat quotidien de l'ensemble du personnel pour sauver des vies humaines, soulager les douleurs des patients par des traitements adéquats, mais souvent dans des conditions difficiles.

" C'est donc un devoir pour nous de consacrer un peu de nos moyens et de notre énergie pour contribuer à l'amélioration de la vie des communautés dans lesquelles nous travaillons ; ce n'est pas ce que nous donnons qui est le plus important mais le temps que nous consacrons aux autres et l'investissement de notre propre personne", a précisé M. Afoutou.

" Plusieurs initiatives en lien avec le thème retenu vont être réalisées dans chacun des pays où le groupe Ecobank est présent. Parmi celles-ci, nous pouvons noter la rénovation de la salle d'hospitalisation de la Pédiatrie de l'hôpital de Bè, un don de trente (30) matelas, de deux (02) pèse-bébés et autres lots pour l'entretien des locaux ", s'est-il réjoui.

Les dons ont été réceptionnés par le directeur de l'hôpital de Bè, M. Etta-Koffi Kokou, très content des initiatives du personnel du groupe Ecobank.

Notons que Ecobank-Togo dispose d'un large réseau de 24 agences dont 17 à Lomé ; 61 guichets automatiques sur toute l'étendue du territoire togolais et un réseau de 60 terminaux de paiement électriques auprès des partenaires commerçants.

Carole AGHEY

## La lutte contre le VIH/Sida :

# 16 pays d'Afrique et du centre à Lomé pour une lutte efficace contre la pandémie

Le Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (CNLS-IST Togo) en collaboration avec la section Afrique de l'ouest de l'Agence américaine pour le développement (USAID) FHI 360, organise depuis ce mardi à Lomé la 2ème réunion régionale réunissant 140 acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA, venus de seize (16) pays d'Afrique de l'Ouest, du centre et d'Amérique en vue de lutter efficacement contre le VIH SIDA.

Placée sous le thème "Améliorer les interventions auprès des populations clés : bilan et perspectives ", cette rencontre de trois jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA en d'Afrique de l'Ouest (PACTE-VIH) et vise à faire le bilan des résultats obtenus depuis l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000 par l'ensemble de la communauté internationale et ensuite à partager les expériences.

Selon le coordonnateur du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement trans-

missibles (SP/CNLS-IST), Vincent Pitché, " les populations clés " constituent depuis quelques années, une priorité dans la réponse nationale, c'est pourquoi, " nous devons adapter nos stratégies et réponses à la nouvelle donne en intensifiant les interventions à l'endroit des populations clés notamment les professionnelles de sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes ", a-t-il fait savoir.

Le représentant du ministre de la Santé, Assetina Singo Tokofai, quant à lui a laissé entendre que depuis la mise en œuvre des OMD, il y a de cela quinze (15) ans, le Togo a enregistré des résultats encourageants en baissant de 50% le nombre des nouvelles infections et en mettant sous traitement antirétroviral (ARV) plus de 40.000 personnes vivant avec le VIH.

Rappelons que L'expression " populations clés " désigne les

populations les plus exposées au sida. La stigmatisation sociale dont font l'objet ces populations souvent marginalisées, alimente leur vulnérabilité au VIH.

Le Togo a paraphé la "Déclaration de Dakar" qui appelle les Etats à protéger les populations clés. Au Togo, la prévalence est de 2,3%. En 2020, notre pays espère parvenir à une génération sans sida.

Eda

## Bientôt la mise en place des Conseils de la chefferie traditionnelle

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, M. Payadowa BoukpeSSI, s'est rendu la semaine dernière à Dapaong pour s'entretenir avec les chefs de canton, de village ainsi que les notables de la Région des Savanes sur la question de la mise en place d'un conseil de la chefferie traditionnelle dans notre pays et ce, conformément à la loi 2007 du 8 janvier 2007 relative au statut de chef traditionnel au Togo

Cette rencontre a permis au ministre BoukpeSSI de recueillir l'avis des concernés, en vue de la



Payadowa BoukpeSSI, ministre de la Décentralisation

mise en place des conseils national, régional et préfectoral de la chefferie traditionnelle.

Selon, le ministre cette concertation initiée par son département, est motivée par la montée en puissance des divisions au niveau des communautés villa-

geoises à l'occasion de la désignation de nouveaux chefs, à l'incivisme grandissant vis-à-vis de l'autorité de l'Etat lors de la remise de décrets ou arrêtés de reconnaissance, à la légèreté dans la délivrance des actes d'Etats civils.

Il a invité les chefs traditionnels des Savanes à se départir de ses comportements qui ne les honorent pas, afin de redonner à la chefferie traditionnelle au Togo, ses lettres de noblesse.

Rappelons que ces conseils national, régional et préfectoral qui naîtront bientôt, auront pour rôle de régler les problèmes liés à la chefferie traditionnelle ainsi que les litiges fonciers.

EDA

CHRONIQUE  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la  
Publication

ALIZIOU ESSODINA  
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
Jean-Pierre B.  
Espoir D.

Imprimerie St Louis  
Tirage : 2000 ex.

# Quand le président de la Cour Suprême déverse sa bile sur les magistrats indéliçats Et si Gamato Akakpovi prenait en main le dossier de feu lieutenant Amouzou ?

Le président de la cour Suprême vient de faire une œuvre utile à la nation. C'est de dire tout haut ce que les gens pensent tout bas. En effet Vendredi, le 23 octobre 2015, lors de la cérémonie d'installation des neuf membres de la cinquième mandature du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), le président de la Cour Suprême et président du CMS, Gamato Akakpovi, n'a pas été tendre envers ses collègues magistrats. Il reconnaît qu'il y a des juges " véreux " qui ne respectent pas le code d'éthique de la magistrature et préfèrent ramer à contre-courant.



Gamato Akakpovi, Pdt de la Cour Suprême et Pdt du CSM

" Je saisis une fois encore cette opportunité pour rappeler tous les magistrats qui ont choisi de ramer à contre-courant en foulant aux pieds l'éthique professionnelle, banalisant ainsi le mauvais comportement à savoir la corruption, le harcèlement des justiciables, l'encouragement du phénomène de démarcheur, la mauvaise gestion des dossiers en matière de multiples renvois injustifiés et de prorogation injustifiée des délibérés et des inconduites notoires en ville, des relations

amoureuses avec des femmes dont on a en charge des dossiers de divorce, à se conformer aux règles qui régissent la profession", a déclaré le magistrat très sérieux et honnête depuis qu'il a commencé son travail.

La nomination de ce magistrat à la Cour suprême a étonné plus d'un. Pour qui connaît le juge Gamato qui a refusé de se compromettre dans des dérives, l'on peut se demander pourquoi lui à la Cour Suprême.

Evidemment le président Faure Gnassingbé, soucieux d'éradiquer les travers de certains magistrats, a préféré un homme intègre à la tête de la Cour Suprême, dernier recours pour un justiciable. Le président

de la Cour Suprême et président du Conseil supérieur de la Magistrature a saisi cette occasion pour crier haro sur les magistrats véreux et sans scrupule. Le juge est le dernier recours d'un citoyen lorsqu'il est brimé par un puissant.

Au Togo certains magistrats préfèrent faire des affaires en brimant l'innocent, l'essentiel pour eux étant de se faire de l'argent. Malgré les efforts du gouvernement qui a amélioré tant soit peu leurs conditions de travail, certains magistrats font la course au trésor en lieu et place de dire le droit et protéger le faible. Là où certains magistrats sont dangereux, c'est beaucoup plus dans le foncier. Certains juges sont capables

de s'acoquiner avec des truands pour arracher les maisons ou les terrains à des citoyens honnêtes pour les revendre sans scrupule.

L'exemple des biens du feu lieutenant Amouzou est révélateur. En effet, les deux maisons du lieutenant Amouzou ont été spoliées par des magistrats, des notaires, des huissiers et des avocats. Les héritiers qui se sont confiés à la justice dans le but de récupérer leurs biens, ont été floués car les juges en charge du dossier ont refusé de dire le droit.

La maison à deux étages bâtie sur un lot et demi à côté de l'immeuble AUBA, a été vendue à 13 millions de FCFA au sieur Loccoh Donou avec la complicité d'un magistrat, d'un huissier de justice et d'un notaire.

Malgré l'arrêt de la justice ordonnant la cessation de la construction de l'immeuble EDA OBA sous peine de payer 500.000 FCFA par jour, le puissant Loccoh Donou a poursuivi les travaux sans être inquiété. Un autre immeuble à étage appartenant au même officier défunt et construit sur deux lots à côté de Lomégan, a été également bradé par les mêmes hommes de droit à 15 millions

de FCFA à un Burkinabé, le sieur Kaboré John.

Et lorsque les héritiers se sont soulevés et ont saisi la justice pour réoccuper leur immeuble, un juge se basant sur un jugement imaginaire (ni les héritiers ni leur avocats n'ont assisté à aucun jugement), décide d'expulser les résidents.

C'est la gendarmerie qui est intervenue avec un déploiement impressionnant pour récupérer la maison et la remettre au Burkinabé. Le comble, lorsque cette opération se déroulait, Kaboré était à Paris pour des soins et son avocat Me Komlan était en déplacement. Qui a donné l'ordre d'évacuer les ayants droit ? Nul ne sait.

Le président de la Cour Suprême et du Conseil Supérieur de la Magistrature doit voler au secours de la famille Amouzou qui ne sait plus à quel saint se vouer.

C'est bien de dénoncer mais le président de la Cour Suprême et du CSM doit passer aux actes en sanctionnant ou en radiant du corps de la magistrature ces juges véreux qui ternissent l'image de la justice Togolaise.

Aliziu Dominique

## Faut-il en rire ou pleurer ?

# Le "président de la plage" abandonne son palais pour rejoindre l'Assemblée nationale

Le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), candidat malheureux à la présidentielle du 25 avril dernier, Jean-Pierre Fabre, continue de se rebiffer. Après avoir réclamé à corps et à cri sa prétendue victoire qui lui aurait été volée par le candidat (UNIR), Faure Gnassingbé, le leader de l'ANC qui se faisait appelé "le président de la plage", a, toute honte bue, décidé de retourner à l'hémicycle pour retrouver son fauteuil de simple député.

La page de la présidentielle du 25 avril 2015 est définitivement tournée. Le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC et leader du CAP2015, qui avait élu domicile à la plage de Lomé où il avait établi son quartier général, afin de mener une vigoureuse campagne de revendication de sa prétendue victoire, vient de jeter

les armes pour se consacrer aux affaires courantes. Il est retourné siéger en bon député à l'Assemblée Nationale d'où il devra désormais jouer son rôle de contrepoids du pouvoir exercé par son rival Faure Gnassingbé

En effet, après avoir passé le clair de son temps à crier sur tous les toits qu'il était le vain-

queur de la dernière présidentielle, le chef de file de l'opposition battu à plate couture par le candidat de l'Union pour la République (UNIR), a, dans un élan d'arrogance épuisé toutes ses cartouches dans sa détermination à vouloir prouver l'impossible.

Après un tour en Europe où il était en réalité en villégiature (ce

qui était mérité après le marathon de la campagne présidentielle), le leader du CAP 2015 était revenu au bercail les mains vides. Il n'avait pas réussi à convaincre même ses bailleurs de fonds qu'il était arrivé en tête de cette élection au cours de laquelle les projecteurs du monde entier étaient braqués sur le Togo, le moindre faux pas était périlleux pour la jeune démocratie togolaise.



Jean-Pierre Fabre, finalement déçu...

Sur instruction des plus hautes autorités du pays, les institutions chargées d'organiser les élections aidées des partenaires techniques et financiers du pays avaient mis les petits plats dans les grands afin de réussir ce processus électoral qui serait la confirmation que le pays a réussi à tourner le dos aux élections violentes. Ce qui fut confirmé après la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle. Le Togo venait ainsi de réussir un pari.

Mais au lieu de prendre de la hauteur et reconnaître sa défaite le "président de la plage" habitué des déclarations va-en-guerre, jette son dévolu tant sur ses camarades de l'opposition que sur les partenaires du Togo qu'il

qualifie de tous les noms d'oïseux. Le président élu n'était pas épargné. Tout le monde et même ses militants étaient fatigués de sa vieille rengaine qui le plaçait toujours au-dessus des autres Togolais.

C'est donc honteusement que le président de l'ANC, auto-proclamé président, a rejoint, la tête basse, ses collègues députés à l'Assemblée nationale où il a participé hier mercredi aux débats sur le projet du nouveau Code pénal dont le texte sera soumis au vote ce vendredi.

Vivement que ceux qui sont tentés par cette même aventure abandonnent leur projet funeste pour se consacrer à des occupations plus utiles à la cité.

Jean-Pierre

## FAT / Changement à la tête de l'Armée de l'air :

# Le Col Makouya Bakilou aux commandes

Le Colonel Makouya Bakilou est le nouveau patron de l'armée de l'air. Il a été nommé en remplacement du Colonel Kodjo Mensah Attipou en poste depuis le 04 octobre 2014, et aujourd'hui admis à la retraite.

Le colonel Makouya Bakilou est le nouveau chef d'Etat-major de l'Armée de l'air. Il a officiellement pris fonction lundi dernier à l'issue d'une cérémonie. Il remplace le colonel Attipou Kodjo Mensah, admis à la retraite, après un peu plus d'un an à ce poste.

Pilote de chasse formé en France et en Chine, le Colonel Makouya Bakilou est un militaire d'expérience qui a plus de 3000 heures de vol à son actif. Il avait sous son commandement la base aérienne de Niamtougou, plus de 450 km au nord de Lomé.

Notons que l'Armée de l'air, une section des Forces Armées Togolaises (FAT), a été créée le 1er février 1964. Elle a ses aéronaves répartis entre la base de chasse de Niamtougou et la base



Passation de commandement

de transport de Lomé. Elle connaît depuis peu un regain de ses activités avec les défis relevant de la piraterie maritime et les trafics de tous genres sur la mer.

JPB

# Pour inciter la jeunesse à l'excellence : Le Président Faure inaugure un Complexe scientifique au Lycée de Tokoin

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a inauguré vendredi dernier au Lycée de Tokoin à Lomé, un Complexe scientifique qui devrait donner la chance à la jeunesse togolaise talentueuse de développer au pays ses potentiels scientifiques. Ce complexe a été réalisé grâce à la coopération chinoise.



Composé de plusieurs blocs pédagogiques et administratifs dont 47 salles, 25 laboratoires de chimie, de physique et science de la vie et de la terre, de bibliothèques, d'un amphithéâtre climatisé de 300 places assises, de deux salles de gymnastique et d'un terrain de football, ce joyau a été réalisé par la coopération chinoise pour un coût de près de sept milliards de nos francs.

Ce complexe vient à point nommé appuyer le système éducatif et donner la chance à la jeunesse de développer ses potentiels dans le domaine scientifique " parce que nous avons de jeunes talents dans le pays et cette jeunesse représente le Togo de

demain ", a souligné le Président Faure Gnassingbé qui n'a pas manqué d'exprimer son " regret ", le fait que " d'autres jeunes qui sont dans nos régions et préfectures n'aient pas accès à ces conditions d'apprentissage et d'études ". Mais il promet que "

dans les jours à venir, nous allons étendre le lycée scientifique dans chaque région du pays afin de permettre à ces jeunes de bénéficier de ces accompagnements ".

Pour l'Ambassadeur de Chine au Togo, Liu Yuxi, " toutes les belles images de cet ouvrage, prouvent une fois de plus, la grande ambition du président Faure Gnassingbé et du gouvernement togolais pour assurer un bel avenir à la jeunesse du Togo ". " La réalisation de ce complexe montre une fois de plus, la volonté des deux parties d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération sino-togolaise pour le bien-être de nos deux peuples et surtout de nos futures générations ", a-t-il expliqué.

Pour le ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, Komi Paalamwé

Tchakpélé, " il y a trois décennies en effet, les premiers responsables de notre pays avaient compris l'importance stratégique de tous les enjeux liés à la maîtrise des sciences pour le développement, à l'implication et à l'intégration des sciences dans la société ainsi qu'à la coopération scientifique internationale. Aujourd'hui, notre pays doit s'adapter à des mutations socioéconomiques très profondes et très rapides, consécutives à l'internationalisation poussée des échanges et à la mondialisation du savoir ".

Selon certaines sources, ce complexe scientifique devrait fournir des têtes bien faites pour pallier le déficit de compétences constaté dans les domaines scientifiques, notamment dans l'enseignement et la recherche au Togo.

JPB

## WACEM dans la tourmente :

### Le DG Prasad Motaparti menacé d'inculpation, les ouvriers haussent le ton à leur tour

Trois mois après le drame survenu à la cimenterie WACEM de Tabligbo (une société indienne) et qui a coûté la vie à six personnes dont cinq Togolais et alors que les ouvriers menacent d'entrer en grève, le Directeur général de cette usine risque une inculpation et les installations inspectées. Jeudi dernier trois ministres du gouvernement Klassou étaient devant le parlement pour faire le point des réactions après le drame survenu le 30 juin dernier.



Gilbert Bawara

Pius Agbetomey

Ably Bidamon

Le ciel semble s'écrouler sur la tête du DG de WACEM de Tabligbo ! Trois mois après le malheureux drame survenu dans cette cimenterie située à plus de 85 km au nord de Lomé, la foudre semble se déchaîner contre les premiers responsables de cette usine.

Non seulement les ouvriers sont depuis un certain temps sur le pied de guerre, réclamant à tue-tête de meilleures conditions de vie et de travail - une marche de protestation serait même prévue pour ce week-end, c'est le tour du gouvernement d'enfoncer le clou en annonçant une procédure judiciaire en cours. Le DG de WACEM, Prasad Motaparti, devrait être inculpé pour " homicide involontaire ".

#### Les ouvriers haussent le ton

Réunis le 18 octobre dernier en assemblée générale à la place de l'indépendance de Tabligbo, les employés de WACEM et FORTIA (une autre cimenterie) avaient défini les contours d'un préavis de grève qui a été déposé sur la table de l'employeur. Plusieurs griefs sont reprochés à la direction générale, notamment la question des contractuels, celle des tra-

vailleurs qui sont payés par l'intermédiaire des tâcherons, la situation des travailleurs ayant fait plusieurs années dans l'entreprise sans contrat, la question d'amélioration des conditions de travail (le port d'équipements de protection,...), etc.

Pour toutes ces raisons, les employés ont décidé un débrayage qui aurait démarré depuis la fin de la semaine dernière et ont même projeté d'organiser une marche de protestation ce week-end afin d'inviter l'employeur à respecter la législation du travail en vigueur au Togo.

#### La menace d'une inculpation judiciaire

Le jeudi dernier, trois ministres, en l'occurrence Gilbert Bawara, de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, Pius Agbetomey de la Justice et des Relations avec les institutions de la République, et Marc Dèdèriwé Abli-Bidamon des Mines et de l'Energie, étaient devant l'Assemblée nationale, suite à une interpellation du député Jean Kissi de la coalition Arc-en-ciel. Les élus du peuple voulaient en savoir davantage sur la suite donnée à ce dossier, trois mois après les faits.

Les inquiétudes des députés étaient de savoir comment un tel drame est survenu et les mesures immédiates prises par le gouvernement pour aider les victimes ; les dispositions contenues dans les contrats signés par le

Togo avec les industries minières pour faire respecter les normes internationales relatives aux conditions de travail, les mesures de sécurité des travailleurs, de même que la protection de l'environnement des localités abritant les mines ; et enfin ce que fait le gouvernement pour s'assurer que ces mesures sont respectées.

Tout en rappelant les conditions dans lesquelles le drame est survenu et en annonçant la procédure judiciaire en cours, ainsi que les différentes mesures prises par le gouvernement, les ministres ont tour à tour, fourni des éclaircissements aux députés.

Soulignant qu'une enquête judiciaire a été ouverte au lendemain de ce drame, le ministre de la Justice, Pius Agbetomey, a déclaré aux députés que " le chef d'inculpation retenu est l'homicide involontaire ". A en croire le ministre, la procédure ouverte par le juge d'instruction du Tribunal de Tabligbo est presque bouclée, et " la seule chose à faire, c'est l'inculpation du DG, Prasad Motaparti. Cet aspect de la procédure permettra dans un délai très court de clôturer la procédure ", a-t-il précisé.

Le ministre Gilbert Bawara a, pour sa part, décliné les mesures prises par le gouvernement, notamment le déploiement " sans délai " d'une inspection sur le terrain, en vue d'une " évaluation

## Fait divers

### IL REFUSE DE PARTIR

Quand Yolou de son vivant disait à sa famille qu'il n'acceptait pas que son corps aille un jour au village, il n'avait jamais été compris et personne ne l'avait cru. Mais les événements du vendredi 16 octobre dernier à Colocopé ont fortement édifé les esprits récalcitrants.

Ex comptable de son état, feu Yolou a rendu l'âme le 08 octobre 2015 suite à un malaise abdominal de courte durée. Quelques instants avant son décès, il a encore rappelé à son épouse de veiller à ce que sa volonté soit respectée. Elle a à son tour porté l'information à la connaissance du frère aîné de Yolou qui a pris sur lui d'en informer l'oncle maternel. Les deux individus se sont déplacés au chevet du malade encore agonisant. Malgré qu'il évoluait vers le coma irréversible, il a tenu à réaffirmer sa volonté de se voir enterré à Lomé plutôt qu'à Yara-Kabyè, son village natal.

Il n'avait malheureusement pas motivé sa décision car il tentait de dire quelque chose quand il a rendu l'âme.

Mais une fois de retour à la maison, le frère aîné et l'oncle de Yolou ont aussitôt convoqué le conseil de famille pour discuter de la dernière volonté du défunt. La majorité a souhaité aller dans le sens contraire en décidant de rapatrier le corps au village pour être enterré auprès de son père et de sa mère.

Selon les auteurs de cette décision, le défunt qui n'a eu qu'un séjour court à Lomé, n'aurait certainement pas eu assez d'amis dans cette ville et risquait de se retrouver seul alors qu'il pourrait avoir le soutien des parents au village. Avaient-ils raison ?

Dans tous les cas, les faits ne leur ont pas donné raison.

En effet, en route pour Yara-Kabyè, le corbillard a fini sa course dans la brousse à Colocopé. Les circonstances de l'accident sont restées mystiques, difficiles à élucider. L'on n'a pas compris comment le corbillard a quitté la route pour se retrouver dans le ravin, tuant sur le coup le grand frère et l'oncle, les deux parents avec lesquels le défunt a partagé ses dernières paroles. Son épouse et ses deux enfants qui étaient également à bord du véhicule sont sortis sains et saufs. Les autres occupants ont eu des blessures légères.

Le plus surprenant est le cas du défunt lui-même. A la surprise générale, l'on a retrouvé un cercueil entièrement déchiqueté mais le corps, lui, est resté intact. Il était debout contre un arbre, la face tournée vers la route. Sa position était celle d'un observateur, de quelqu'un qui a l'air de dire un mot. Seuls les courageux, mieux les téméraires pouvaient approcher ou même fixer le corps. Tellement, il était bien raid dans son linceul blanc, le coton dans le nez et les gants aux mains.

Il a fallu l'intervention des sages pour réorganiser le transport des corps à Lomé pour y être enterrés. Qui aurait cru ? Ne dit-on pas que les morts ne sont pas morts ? A bons entendeurs, salut !

B.TALOM

Suite à la page 7

# 13ème Rapport Doing Business 2016 : Le Togo gagne deux places et se classe devant le Sénégal et le Bénin

Le treizième Rapport Doing Business est disponible depuis quelques jours. Publié par la Banque Mondiale depuis 2013, ce rapport annuel présente des indicateurs quantitatifs mesurant la qualité et l'efficacité du cadre réglementaire des affaires dans 189 économies. Classé 152ème dans le précédent rapport, le Togo gagne deux places et se hisse au 150ème rang devant des pays comme le Sénégal et le Bénin...



Une progression continue du Togo qui témoigne des bonnes intentions et initiatives des plus hautes autorités du pays en matière de réformes du secteur de l'économie.

Les réformes économiques entreprises par les plus hautes autorités du pays semblent donc porter leurs fruits. Et pour cause, plusieurs rapports des institutions de Bretton Woods indiquent un léger mieux dans la conduite des affaires publiques. Le dernier en date est le 13ème Rapport Doing Business qui indique une amélioration du score du Togo. Classé 152ème dans le précédent rapport, le Togo a réalisé un bond de

deux places et se classe 150ème dans le dernier Rapport 2016 de cette institution prestigieuse.

L'étude porte sur les réglementations concernant onze domaines du cycle de vie d'une entreprise ; dix de ces indicateurs sont inclus dans le classement de cette année sur la facilité de faire des affaires : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité. Ces indicateurs sont utilisés pour analyser les résultats économiques et identifier les meilleures réformes

de la réglementation des affaires, en fonction de l'endroit et de l'objectif.

En exemple, l'Afrique subsaharienne compte, à elle seule, 30% des réformes réglementaires facilitant le climat des affaires en 2014 et 2015, suivie de près par l'Europe et l'Asie Centrale. Et cet exploit est à mettre à l'actif des membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) dont le Togo, qui ont été très actifs : 14 des 17 économies ont mis en place des réformes réglementaires facilitant l'environnement des affaires durant l'année écoulée, soit 29 réformes au total. Vingt-quatre de ces réformes ont réduit la complexité et le

coût des processus réglementaires, alors que les cinq autres ont renforcé les institutions juridiques.

### Les atouts du Togo

Entre autres atouts qui ont milité pour une progression du Togo dans ce classement Doing Business, figurent les réformes courageuses entreprises par les plus hautes autorités du pays pour faciliter, notamment les formalités pour la création d'entreprise, la réduction des coûts d'enregistrement avec la suppression de la redevance perçue par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Les réformes prennent en compte également l'électricité dont l'accès est désormais pris en compte par une autre réforme majeure, le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) où tous les paiements sont faits de façon unique, éliminant ainsi les goulots d'étranglement dans les transactions et une réduction considérable du temps et des coûts liés aux tractations, sans oublier la facilitation du commerce transfrontalier grâce à la plateforme dématérialisée pour les opérations d'import-export, etc.

Toutes ces innovations ont

permis au Togo d'améliorer tant soit peu certains indicateurs, mais leur réel maîtrise et leur mise en œuvre efficiente permettront au Togo de sortir son économie des signaux rouges et de se présenter comme une vitrine attractive pour les investisseurs étrangers et nationaux. Ce qui devra à coup sûr permettre au pays de réaliser de bons scores.

Toutes ces avancées notables placent le Togo en bonne place au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), notamment devant les pays comme le Sénégal et le Bénin.

Rappelons qu'en 2015, le Togo avait réalisé un super bond de huit (8) places et était retenu comme l'une des 10 économies les plus réformatrices. Espérons que cette dynamique évolutive que l'on observe depuis quelques années et qui coïncide avec l'avènement au pouvoir du Président Faure soit soutenue et améliorée pour le bonheur de l'économie nationale et partant, de tous les Togolais.

Rendez-vous l'année prochaine pour une confirmation.

JPB

## Gestion finances publiques :

# La seconde étude et la revue PEMFAR lancées

Les travaux d'évaluation de la performance des finances publiques du Togo selon la méthodologie PEFA 2015 et de la revue PEMFAR ont été ouverts mardi dernier à Lomé par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, Adjì Otèth Ayassor. Ces travaux devront permettre de réaliser la photographie actuelle du système de gestion financière, d'apprécier les progrès réalisés par rapport au plan d'action des réformes en cours, et d'identifier les forces, les points d'amélioration et les nouveaux enjeux en vue de s'engager dans une nouvelle feuille de

route pour ces réformes.

Dans l'optique de conformer la gestion des ressources publiques aux standards internationaux, le Togo s'est lancé dans la dynamique de s'approprier les valeurs inhérentes à la gouvernance et l'efficacité, conditions d'une gestion optimale. C'est dans ce souci que le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, Adjì Otèth Ayassor, a ouvert mardi dernier les travaux d'une rencontre de haut niveau à Lomé, à l'intention des partenaires techniques et financiers et des agents de l'Etat.

Cette rencontre qui constitue une première étape d'une série



La table d'honneur à l'ouverture des travaux

de trois rencontres, " est dédiée au lancement de l'évaluation suivie de la formation des principaux acteurs, la collecte des documents, l'élaboration et la validation de la note méthodologique ; la deuxième phase est dédiée au travail de terrain destiné à finaliser la collecte des données, leur analyse ainsi que l'élaboration des projets de rapport. Cette phase interviendra

au cours du mois de décembre 2015.", a indiqué le ministre Ayassor.

La phase 3 consacré aux travaux de restitution et de dissémination devra s'atteler à la présentation des rapports finaux ayant reçu l'approbation du Secréariat International du PEFA au cours du mois de mars 2016.

Selon le ministre Ayassor, " sept (7) ans après cette évaluation, il était nécessaire de nous soumettre encore à cet exercice afin de mesurer le chemin parcouru en matière d'assainissement des finances publiques et les efforts à accomplir dans le cadre des prochaines réformes "

Cette évaluation sera complétée par une revue des dépenses publiques et de la responsabilité financières de l'Etat (PEMFAR) dont la finalité serait d'aider à établir un plan d'action permettant de placer la gestion des finances publiques du Togo à un niveau de qualité conforme aux standards internationaux relatifs à la gestion axée sur les résultats et à la performance, a souligné la Représentante résidente de la Banque mondiale (BM) au Togo, Mme Joëlle Businger.

Notons que la dernière évaluation date de 2008 et avait permis aux autorités togolaises d'élaborer une stratégie de réformes assortie d'un plan d'actions dont la mise en œuvre se poursuit jusqu'à ce jour.

JPB

EDA

## Lomé abrite le Salon du numérique et de l'informatisation du 28 au 31 octobre 2015

Le Salon du numérique et de l'informatisation (SANI) s'est ouvert à Lomé depuis hier. Ce salon est un cadre pour positionner le numérique comme opportunité pour booster le développement dans tous les domaines et proposer les alternatives de sorte à profiter des technologies numériques pour améliorer considérablement la qualité de vie et les processus dans tous les domaines en vue d'un développement durable.

Placé sous le thème : " Profitons des outils numériques

pour améliorer nos systèmes, le SANI veut procéder à des états des lieux, identifier les besoins et les prioriser, rechercher les potentialités et les compétences, proposer des solutions pour les Etats et les entreprises dans le domaine du numérique et de l'information.

" Il existe aujourd'hui des applications, des logiciels, des systèmes technologiques pour entre autres l'achat de produits, la souscription à des services, au transfert d'argent. Malheureusement, la grande majorité des populations ne sait pas tirer profit des technologies numériques. Il y a donc lieu de

sensibiliser, de promouvoir et de former ", ont laissé entendre les responsables du comité d'organisation de ce salon.

Selon eux, Face à des usagers, des clients et des partenaires de plus en plus exigeants dans un monde plus connecté et à la compétitivité grandissante dans tous les secteurs et domaines, les Etats, les entreprises, les organisations ont besoin d'outils intelligents, d'où l'importance de faire la promotion et de s'approprier le numérique et ses outils.

Ce salon numérique permettra de dynamiser les activités socio-économiques, d'améliorer

les conditions de vie dans les milieux des affaires, d'instaurer des partages d'expériences dans divers domaines au Togo.

Quatre (4) thèmes vont r meubler ce rendez-vous jours, à savoir " les réseaux et l'infogérance ", " la monétique ", " le web et applications " et " la sécurité et la sécurisation ". Plusieurs activités sont prévus au cours de ce salon numérique tels que les expositions, les conférences et tables rondes les rencontres d'affaires les ateliers pratiques.

Libre Opinion

# Hold-up électoral, l'alibi des politiciens nègres !

**Je lis dans le petit dictionnaire Larousse que " le hold-up est une attaque à main armée, dans un lieu public, pour effectuer un cambriolage "...De l'américain " hold-up your hands ", ou " haut les mains ", lors d'une agression organisée en vue de dévaliser une banque, un bureau de poste, une bijouterie, etc. ou pour dépouiller un individu de ses biens personnels... On ne vous prévient donc pas qu'on viendra vous attaquer dans un, sept, ou trente jours, mais on vous surprend avec l'attaque...**

Si vous n'êtes pas armés ou si vous êtes assez idiots pour conserver sur vous tout ce que vous possédez de plus cher, le hold-up vous dépouille de tout...

En politique, on ne peut pas vous faire un hold-up électoral, puisque vous êtes avertis et préparés depuis 4, 5, ou 7 ans, selon la durée des mandats présidentiels par exemple, depuis la dernière élection présidentielle...

D'où vient alors cette expression éculée comme le derrière d'un singe, de " hold-up électoral", avec laquelle les leaders politiques nègres, surtout des oppositions, nous rabattent les oreilles depuis des années ?

**Au Togo**, c'est le leader de l'ANC, Jean-Pierre Fabre qui nous pompe l'air avec cette expression, lors de la présidentielle du 25 avril dernier. En Guinée, c'est Cellou Dalein Diallo, le chef de file de l'opposition guinéenne, qui nous fait une blague encore avec cette expression, lors de la présidentielle guinéenne du 11 octobre dernier...

Faure Gnassingbé a battu le chef de file de l'opposition togolai-

se, Jean-Pierre Fabre, avec un score sans appel de 57 % des suffrages (contre 33 % pour le métisse) et Alpha Condé a rossé Cellou Dalein Diallo avec 58 % (contre 31 % pour le peulh guinéen)...

**Au Burundi**, lors du dernier scrutin présidentiel d'il y a quelques mois, les opposants burundais ont dénoncé un hold-up électoral mené par Pierre Nkurunziza, qui n'avait pas le droit de se présenter à un troisième mandat (selon eux), bien que le Conseil Constitutionnel l'ait autorisé à le faire, par 6 voix contre une (le 7<sup>e</sup> membre a fui le pays)...

**Dans ce pays**, c'est un supposé hold-up sanglant à l'extrême, puisqu'on compte déjà plus de 400 morts et plus d'un millier de blessés ! Ici, on proteste plus contre un troisième et dernier mandat de NKURUNZIZA que contre le score de l'élu, puisque l'opposition a boycotté le scrutin et c'est après ce scrutin que nos fameux opposants burundais se sont unis dans un machin commun, avec un chef, pour demander un dialogue avec le pouvoir ! Pourquoi n'ont-ils pas choisi de soutenir en bloc, un seul des leurs, pour battre à plate couture Nkurunziza et épargner la vie des pauvres burundais ? Il faut certainement être un bon nègre pour accepter de mourir pour un dernier et troisième mandat d'un politicien nègre !

Revenons sur le terme " hold-up électoral "...la tasse de thé quotidienne de certains opposants africains...

L'élection présidentielle, l'ultime élection dans un pays démocratique, quand le référendum national a fixé les règles du jeu constitutionnel, se prépare dès la

fin de la présidentielle précédente.

Les candidats ont donc 4, 5, ou 7 ans devant eux pour préparer le scrutin suivant, selon que la durée du mandat présidentiel est fixée dans le pays à 4, 5 ou 7 ans... On ne peut donc pas être victime d'un hold-up électoral, comme nous le proclamait Jean-Pierre Fabre au Togo et son sosie Cellou Dalein Diallo en Guinée...

Toute élection se prépare minutieusement, méthodiquement et intelligemment. L'inscription des électeurs sur les listes électorales, le fichier électoral, les fonds de campagne, la formation des militants devant siéger dans les bureaux de vote (puisque le vote n'est pas encore électronique dans la presque totalité de nos pays), les moyens de transmission et de transcription des résultats... et bien sûr, " la physionomie du mouton " qui ira se mesurer aux autres candidats et surtout son programme de société ! Un parti sérieux qui va à une présidentielle, tient compte de tout cela pour ne pas ânonner après qu'on lui a fait un hold-up électoral !

**Au Togo**, quand l'inscription sur les listes électorales est ouverte dans la zone I (Région maritime), Jean-Pierre Fabre et ses ouailles étaient occupés dans le septentrion par une tournée, alors que nous n'étions pas en campagne électorale !

Et quand c'était au tour des électeurs de la zone III du Nord d'être inscrits, Jean-Pierre Fabre et ses ouailles étaient au Sud ! Avant le scrutin, M. FABRE a lancé un appel à tous les Togolais pour solliciter leurs contributions pour payer les 9000 de ses militants qui allaient siéger dans les 9000 bureaux de vote.

Le dépouillement étant fait le soir du vote, devant tous les candidats, et les procès verbaux des résultats devant être signés par tous les délégués officiels, on devait avoir tous les résultats provisoires d'une élection présidentielle en Afrique aussi dans les 12 heures qui suivent la clôture du vote !

**En Guinée**, Cellou Dalein Diallo refuse de déposer des recours devant la Cour Constitutionnelle, arguant, comme Jean-Pierre Fabre, que cette Cour est inféodée au pouvoir ! La question qu'on leur pose est de savoir depuis quand ils savent que ces Cours sont inféodées au pouvoir ? Depuis leur mariage ou depuis la fin du vote ?

**En Guinée**, ce qui est en plus rigolo, c'est que les 7 candidats de l'opposition ont annoncé, avant la proclamation par la CENI des résultats provisoires, qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats provisoires qui seront publiés par la CENI ! Nous avons piégé un des candidats, par téléphone, en lui demandant ce qu'il ferait, si la CENI publiait les résultats et qu'il figurait en première ou deuxième position, comme le laissent transparaître les premiers résultats confidentiels...

Et il nous a abreuvé de nombreux "Heu...Heu... Heu...", avant qu'on ne lui raccroche au nez ! Au vu de la publication des résultats, il n'est pas étonnant que Cellou Dalein Diallo, qui avait obtenu 44 % au premier tour, il y a



Dr David IHO

5 ans, n'obtienne plus que 31 % en 2015 !

Sa gaffe impardonnable de faire alliance avec Dadis CAMARA, accusé d'être le premier responsable de la tuerie du stade de 28 septembre, a taillé dans son électoral peulh, qui lui était fidèle presque à 100 %...

Beaucoup de Peulhs ont été tués et violés au stade du 28 septembre ce jour là, et ce sont des choses que les peuples n'oublient jamais ! Le coup de grâce lui est asséné par la gestion acceptable d'Alpha Condé, qui a réussi, entre autres, à donner l'électricité, 24 h sur 24 h, sur Conakry et ailleurs... Cela s'est payé cash par un écart de voix de plus d'un million d'électeurs et d'électrices !

Le 25 octobre, les Ivoiriens ont voté pour élire leur Président, et les Congolais de Denis Sassou Nguesso pour dire OUI ou NON au référendum que leur propose leur Président.

Je parie que les perdants de l'élection présidentielle d'Abidjan vont crier au hold-up électoral après la proclamation des résultats provisoires de ce scrutin...

Je n'ai pas entendu un seul opposant congolais appeler ses compatriotes à voter NON à ce référendum ! Ils vocifèrent tous : " Pas de référendum " ! Or, j'ai la Constitution congolaise sous les yeux, et Sassou Denis Nguesso a bien le droit de convoquer ce référendum ! Il appartient à son peuple de dire OUI ou NON, et c'est cela la démocratie ! C'est ce que François Hollande aussi a dit, le 21 octobre, sur RFI... certainement à l'intention des leaders de l'opposition congolaise !

Les politiquement immatures vont me dire qu'ils connaissent d'avance les résultats à Abidjan et à Brazzaville ! Moi je leur dis d'attendre alors l'an 3020, quand ils ne connaîtront pas d'avance les résultats des scrutins en Afrique, pour se porter candidats aux diverses consultations électorales du continent !

Le 25 octobre 2015 a lieu aussi le premier tour de l'élection présidentielle à HAÏTI, le pays nègre indépendant depuis plus de deux siècles... Et il y a 54 candidats qui briguent le fauteuil présidentiel ! Chez les Nègres, tout le monde pense qu'il peut être Président de son pays !

**Dr David IHO, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire**

JPB

## Eliminatoires CHAN Rwanda 2016 | Togo 1 # Niger 1: un nul au goût de défaite

### Et si on allait à l'essentiel ?

**Le miracle n'a pas eu lieu dimanche dernier à Kégué ! Les Eperviers locaux ont concédé dimanche dernier au stade mythique de Kégué un nul : 1 but partout, face au Mena du Niger. Ce nul au goût de défaite, marque un coup d'arrêt à Tom Saintfiet et ses poulains qui ne pourront plus continuer l'aventure du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) Rwanda 2016, puisqu'ils ont été battus à Niamey à l'aller sur un score de 2 buts à 0.**

Battus à l'aller sur un score sans appel de deux buts à zéro, les Eperviers locaux, sans une préparation adéquate, avaient rendez-vous avec le Mena du Niger dimanche dernier à Kégué à Lomé. La bonne volonté du capitaine Kossivi Nouwoklo et compagnie n'a pas suffi pour mettre en dérive le Onze national nigérien.

Malgré une présence remarquable des Togolais dans le pré-carré du Mena (six corners en quinze minutes), l'adversaire du jour va bien réagir en inscrivant un but à la 19<sup>e</sup> minute contre le cours du match par l'intermédiaire de Moussa Issa. La réaction togo-

laise ne s'est pas fait attendre. Gnama Akaté rétablit la parité à la 20<sup>e</sup> minute et redonne espoir aux milliers de supporters jaunes. Mais le score ne bougera pas malgré les nombreuses tentatives de part et d'autre.

Ce qui retiendra l'attention dans cette partie, c'est que les Togolais ont accusé un coup de fatigue après l'heure de jeu, laissant parfois même le contrôle du cuir à l'adversaire qui n'en a pas mieux profité mais a réussi néanmoins à créer des vagues de frayeur au public sportif togolais qui supporterait mal une seconde défaite. C'est donc sur ce nul d'un but partout que le sifflet final est intervenu.

" ...Les joueurs ont tout fait pour se qualifier (...), l'équipe a joué très bien. On a créé beaucoup d'occasions, mais la deuxième partie était plus difficile à cause de la fatigue qui se faisait sentir chez beaucoup de joueurs... Après le match, je suis désolé parce que nous ne sommes pas qualifiés (...) mais je suis très fier de mes joueurs, je suis très content de la performance de l'équipe ", a indiqué à la presse le coach des Eperviers, Tom

Saintfiet. Son homologue nigérien, Cheick Omar Diabaté, a, lui, interpellé la Fédération togolaise de football (FTF) à la reprise des différents championnats en vue de préparer efficacement les joueurs aux différentes compétitions nationales et internationales.

#### Rêve brisé

Ce résultat de un but partout obtenu à Lomé par les Eperviers est bien insuffisant pour lui permettre de continuer l'aventure du quatrième CHAN au Rwanda en 2016. En l'absence de championnat, plusieurs observateurs prédisaient, à contre cœur, une défaite des Eperviers locaux. Chose qui s'est confirmée depuis dimanche dernier avec l'élimination du Togo.

Cette élimination prématurée par une sélection mal en point comme le Niger (Togo 3 - Niger 1, aux derniers éliminatoires du CHAN 2014), est loin de servir de leçon aux dirigeants du football togolais. Ceux-ci semblent se complaire de la situation puisqu'ils ne font rien pour lever ce blocus qui fait tant mal non seulement aux joueurs mais aussi aux millions de supporters togolais



Des membres du Comité de normalisation de la FTF

parmi lesquels les premiers responsables du pays.

Pour des intérêts inavoués, ces dirigeants d'une autre époque se sentent incontestablement les "vrais acteurs" du ballon rond. Et ce sont des générations de talentueux joueurs qui sont sacrifiés sur l'autel des intérêts égoïstes.

Cette énième défaite des Eperviers doit interpellé les dirigeants du football togolais à aller à l'essentiel, c'est-à-dire à mettre les bouchées doubles afin de redonner vie à ce sport qui se meurt. A force de retarder cette échéance, l'on devra tout recommencer jusqu'à la base, puisque deux générations de joueurs talentueux se seraient éteintes, faute de pratique et de compétition.

Vivement, le congrès extraordinaire de la FTF puisse redonner l'espoir à ces milliers de jeunes qui ambitionnent embrasser ce sport unificateur.

**TOGO/ Interview de Mme Joséphine PATASSE, Secrétaire générale de SYN BANK :**

**" Nous en appelons aux autorités afin qu'elles puissent nous aider à arrêter ces traitements inhumains et dégradants que subissent nos camarades "**

Malgré toutes les mesures prise par le gouvernement la promotion des droits du travailleur, certaines structures se refusent de respecter les normes établies notamment la convention 97 de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Pour en savoir davantage sur le sujet, nous avons approché Mme Joséphine PATASSE, Secrétaire générale de SYN BANK qui a accepté de nous en parler.

**Chronique de la Semaine :**  
**Bonjour Mme, définissez-nous SYN BANK ?**

**Mme Joséphine PATASSE :**  
Bonjour, je vous remercie pour cette opportunité que vous me donnez pour mieux expliquer ce phénomène à la population. Le Synbank est le syndicat national des banques, assurances et établissements financiers du Togo.

**Cela fait combien de temps que vous êtes à la tête de ce syndicat ?**

J'ai pris le secrétariat de Synbank lors de notre dernier congrès qui a eu lieu en mai 2014 à Lomé.

**Comment se porte votre syndicat aujourd'hui ?**

Synbank se porte très bien, nonobstant quelques problèmes que nous avons par rapport aux nouvelles banques qui sont venues s'implanter sur notre territoire.

La collaboration va à merveille avec nos patrons, particulièrement avec l'APBF (Association des Professionnels de banques, assurances et établissements financiers) et le CAT (Comité des Assureurs du Togo) et je profite de votre canal pour les remercier de leur franche collaboration. Depuis qu'on est là, nous avons senti en eux qu'ils veulent vraiment nous aider pour l'accomplissement de notre tâche.

**En faisant allusion aux problèmes que vous rencontrez, que voulez-vous dire exactement ?**

Merci! Vous n'êtes pas sans savoir que le Togo compte présentement 14 ou 15 banques. Une telle attraction des investisseurs se justifie par le climat d'apaisement, la bonne gouvernance du Président de la République et la création du Conseil National de Dialogue Social (CNDS).

La destination Togo attire tout le monde. C'est une très bonne chose, mais nous ne pouvons pas rester inactifs devant certaines dérives auxquels se livrent certains directeurs de banques dans le traitement de leurs employés comme à l'époque coloniale. Des camarades n'ont pas encore 30 ans mais ils souffrent déjà d'hypertension artérielle parce que les directeurs les assujettissent, les impriment et les harcèlent. Sincèrement sur le plan social, ça ne va pas.

Il va falloir que l'autorité nous aide aussi à mettre les dirigeants des banques au pas. Après tout, nous sommes chez nous. Nous avons formé l'élite et ils viennent avec leur argent pour l'injecter dans notre économie, mais qu'ils n'oublient pas que le Togo a investi dans la formation des élites avant qu'ils ne viennent les utiliser comme mains d'œuvre.

**Que fait Synbank devant une telle situation, pour le moins grave ?**

Depuis que nous avons ce mandat, on s'est dit qu'on ne veut pas de grèves, ni de désordre, l'argent n'aime pas le bruit, dit-on. C'est pourquoi nous avons dit que nos patrons sont nos interlocuteurs et nos parte-



Mme Joséphine Patasse, SG de Synbank, lors de son allocution

naires sociaux. Avec tout ce qui se passe, nous préférons aller discuter avec eux pour pouvoir trouver des solutions idoines afin que les problèmes ne s'extériorisent pas.

Malheureusement, nous avons constaté que certaines nouvelles institutions bancaires qui sont sur la place font entrave à notre devoir syndical. Elles violent surtout la convention 97 de l'OIT.

Dès que vous approchez vos camarades, on les affecte, on les torture. Comment pouvez-vous comprendre qu'une banque puisse affecter un cadre sans l'avertir. On appelle un cadre, on l'affecte n'importe comment! Et nos camarades subissent des licenciements abusifs. Nous pensons qu'il faut que nous travaillions étroitement et sincèrement et qu'on nous respecte aussi dans notre pays.

Nous sommes quand même chez nous et le Togo a beaucoup dépensé pour nous former avant

que les banques n'arrivent. C'est vrai les promoteurs de ces banques ont amené de l'argent mais ils vont repartir avec des bénéfices qu'elles engrangent. Il ne faut pas qu'on les laisse nous torturer.

Sincèrement, sur le plan social, il va falloir que l'autorité nous aide à les redresser. Nous avons tant crié, nous sommes partis voir les autorités de la place pour nous aider. Mais depuis, on a l'impression qu'on ne nous écoute pas et les gens continuent par piétiner les camarades.

Nous voulons passer par votre canal pour leur dire que, quand on se tait, ce n'est pas parce qu'on est faible. Nous sommes un syndicat très fort et ceux qui créent ces psychoses dans les banques, qui torturent nos frères et sœurs, répondront un jour de ce qui adviendra. Je pense que, je ne suis pas en train de les menacer mais, je suis en train de leur dire de bien

nous traiter.

**Avez-vous approché ces employeurs dont vous parlez, quelles a été leur réaction ?**

Nous les approchons souvent dès que le besoin se fait sentir. Suite à des audiences, nous sommes reçus, mais quand on retourne, ce qu'ils font derrière nous est pire.

Donc vous voyez combien de fois ils nous piétinent pour ne pas dire qu'ils n'aiment pas le syndicat alors que nous sommes là pour une entraide. Sincèrement, il va falloir qu'ils reviennent leurs copies.

**Un dernier mot ?**

Nous en appelons aux autorités afin qu'elles puissent nous aider à arrêter ces traitements inhumains et dégradants que subissent nos camarades dans ces institutions.

Nous en appelons au Ministre de l'Economie et des Finances, au Ministre du Travail, au Premier Ministre et surtout au Chef de l'Etat qui a placé son mandat sous le social.

Nous profitons de l'occasion aussi pour remercier l'inspection générale du travail pour les efforts qu'elle fait pour l'épanouissement du travailleur togolais. Un grand merci à vous aussi pour tout ce que vous faites pour la construction d'une société juste au Togo.

Propos recueillis par  
Carole AGHEY

**Le Togo plaide pour un siège permanent pour l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU**

Lors d'un dîner organisé samedi dernier à Lomé pour marquer la fin de la commémoration des 70 ans des Nations Unies, le chef de la diplomatie togolaise M. Robert Dussey a plaidé pour l'accession de l'Afrique à un siège permanent au Conseil de Sécurité pour le continent africain.

Selon le ministre Robert Dussey, le continent subit une injustice en ne disposant pas d'un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies (ONU) à travers plusieurs activités.

Robert Dussey a saisi de l'occasion pour réitérer une fois encore la demande que font les pays africains depuis quelques années, de voir la Charte des Nations Unies révisée, en vue de permettre à l'Afrique de



Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération ...

disposer d'un siège permanent au sein du Conseil de sécurité, l'une des instances de décision de l'ONU. Le ministre a appelé à une organisation forte qui va impliquer la modification de la charte des nations des Nations Unies.

" Le Togo demande, de manière urgente, une révision de la Charte permettant à plus d'un milliard de personnes de notre continent de se faire représenter par au moins deux pays africains au sein du

Conseil de sécurité avec droit de veto et deux autres Etats africains comme membres non permanents ", a déclaré M. Dussey.

Le Conseil de sécurité est composé de 15 membres dont cinq (5) sièges permanents détenus par les Etats-Unis, la Chine, France, la Russie et le Royaume-uni. Les pays africains ne se contentent que des sièges non permanents pour une durée de deux ans.

EDA

**WACEN dans la tourmente :**

**Le DG Prasad Motaparti menacé d'inculpation, les ouvriers haussent le ton à leur tour**

Suite à la page 7

tion indépendante ". " Un cabinet ayant l'expertise nécessaire sera recruté à la charge et aux frais de WACEM pour procéder à l'inspection de tous les aspects de cette usine pour s'assurer que les installations sont en conformité avec les normes et les standards internationaux en la matière, vérifier les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité, que les travailleurs sont convenable-

ment informés, sensibilisés et formés sur les mesures de précaution et de sécurité individuelles et collectives qui doivent être observées dans cette usine ", a-t-il expliqué.

Parlant des circonstances de ce drame et de l'apport du gouvernement aux victimes ou à leurs proches durant cette épreuve douloureuse, le ministre Bawara est allé à la généralisation, en proposant ensemble avec ses deux collègues, la révi-

sion du Code minier togolais, qui serait d'ailleurs en cours et la déclaration de tous les employés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Vivement que les décisions prises soient mises en application pour éviter d'autres drames dans d'autres sociétés qui emploient plusieurs dizaines voire des milliers de Togolais ; le mandat social du Président Faure ne serait que respecté.

JPB



**AVEC  
LA FACTURE NORMALISÉE,  
MON DROIT À DÉDUCTION  
EST ASSURÉ**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201  
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280



**AVEC  
LA FACTURE NORMALISÉE,  
JE CONTRIBUE À LA MODERNISATION  
DE L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT  
DE MON PAYS**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201  
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280

# LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT**

**8280**

**Anticorruption**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT**

**8201**

**Renseignements**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)